

Le nouveau

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 258 – 07/10/2019

**Dernière minute : le distributeur de pain est en fonction.**

Dans ce numéro : des infos, des offres d'emploi, des dates à retenir.

Bonne lecture !

A noter dans vos agendas

Brioche de l'amitié	Vendredi 11 octobre	A partir de 18h00
Don du sang	Mercredi 16 octobre	Chaudeney sur Moselle – Salle Maurice Bouchot - 16h00 – 19h30

Brioche de l'amitié  11 octobre

Comme chaque année les conseillers municipaux, accompagnés de bénévoles, se présenteront à votre domicile pour vous proposer les Brioche de l'Amitié vendredi 11 octobre à partir de 18h00. Votre générosité, 5 € la brioche, soutient les actions de l'Unapei en faveur de l'accès à l'autonomie, à la santé, au travail, aux loisirs et au bien-être des personnes handicapées. Les fonds collectés sont reversés à l'association Unapei qui participe à l'Opération Brioche la plus proche de votre domicile, pour financer des actions au plus près des besoins des personnes handicapées.



Consultez le site [www.operation-brioche.org](http://www.operation-brioche.org) pour en savoir davantage et découvrir les réalisations des associations de l'UNAPEI.



**Vente de calendriers par les agents de la société Suez**

Les agents du prestataire SUEZ de collecte des ordures ménagères ont pour tradition de passer démarcher les foyers des communes adhérentes à la CC2T pour proposer des calendriers. La CC2T a fourni aux agents une attestation les autorisant à démarcher les foyers et fixant les conditions de réalisation de ce passage. Les agents devront porter a minima une veste avec le logo SUEZ. Tout usager peut demander aux agents démarcheurs cette attestation qui garantit leur bonne foi. Les usagers sont bien entendu libres d'accepter ou de refuser de prendre un calendrier. Le démarchage aura lieu du 07/10/19 au 15/12/19.

**Recensement 2020 – Appel à candidature d'un agent recenseur**

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Il sera réalisé par un coordonnateur et un agent recenseur. Le coordonnateur a été nommé lors d'une réunion du conseil municipal.

Nous lançons un appel à candidature pour la fonction d'agent recenseur. Sa mission, rémunérée, sera d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants.

Vous pouvez déposer votre candidature en vous présentant à la mairie, ou par courrier ou par messagerie électronique à l'adresse [villeysecmairie@wanadoo.fr](mailto:villeysecmairie@wanadoo.fr)

## Offre d'emploi du Centre Psychothérapique de Nancy

---

Le Centre Psychothérapique de Nancy (C.P.N.) recrute des Assistants Familiaux dans le cadre de l'Accueil Familial Thérapeutique pour Enfants. Ce sont des emplois à temps partiel à domicile. Les candidats doivent être titulaires du permis de conduire, disposer d'un véhicule et avoir – ou souhaiter l'obtenir - un agrément Protection Maternelle Infantile (PMI).

Des informations peuvent être obtenues auprès de Mme Mathiot au 03 83 92 51 26.

Les candidatures motivées sont à envoyer à :

Mr le Directeur du C.P.N. – 1, rue du Dr Archambault – BPI10 54521 Laxou cedex

## Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du 27 septembre 2019

---

- Autorisation donnée à M le maire de signer la convention avec M Lhote pour l'exploitation du distributeur automatique de pain.
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)\*
- Autorisation donnée à M le maire de signer la convention avec la CC2T pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux.
- Décisions modificatives budgétaires en prévision de travaux de l'aire de loisirs.
- Autorisation donnée à M le maire de lancer les travaux d'aménagement de l'aire de loisirs.
- Autorisation donnée à M le maire pour engager les démarches d'échange de terrains et de modifications cadastrale avec M Michel Colin.
- Autorisation donnée à M le maire d'établir l'inventaire des points d'eau incendie, d'effectuer les vérifications et engager les mises en conformité nécessaires éventuelles, afin de prendre l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

\*La CLECT est une commission de la CC2T chargée d'évaluer le coût des compétences reprises à chaque commune (ordures ménagères, assainissement, eau potable,...) et de percevoir ou reverser une quote-part à la commune selon le cas.



## Dispositif Pass Jeunes 54

---

Le nouveau dispositif PASS JEUNES 54 vient de démarrer.

Ce dispositif, mis en place par l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle vise à favoriser la pratique d'une activité, qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs, en opérant une réduction du coût sur l'inscription.

L'aide est de 50€, 70€ ou 100€ selon le quotient familial de la famille et concernent les enfants âgés de 6 à 16 ans domiciliés en Meurthe-et-Moselle.

Cette année, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-et-Moselle prend le relais pour toutes les associations sportives, culturelle ou de loisirs (hors celles affiliées aux MJC, Foyers Ruraux, Familles Rurales, et Ligue de l'enseignement).

Vous trouverez les documents nécessaires au remboursement (bordereau d'envoi, notice explicative ainsi que la présentation Pass Jeunes 54) sur le site internet : [www.cdos54.fr](http://www.cdos54.fr) (Il faudra les **TÉLÉCHARGER** et non les imprimer depuis le site)

Renseignements au 09 70 19 96 54 ou par mail : [passjeunes54@cdos54.fr](mailto:passjeunes54@cdos54.fr)

## Info « fibre »

---

L'étude préalable à la pose de la fibre dans notre commune a commencé. Elle va durer plusieurs mois. Des techniciens vont passer dans les rues pour dresser l'état des lieux. **IMPORTANT** : il n'est pas nécessaire que les techniciens rentrent dans la maison. Aucune démarche commerciale pour se raccorder à la fibre n'est prévue à ce stade de l'étude. Donc ne vous laissez pas abuser par quelqu'un qui voudrait rentrer chez vous ou vous vendre un abonnement.